

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle Ressources
de Paris
N° 382 -9 septembre 2019



Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (deuxième étage)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF
au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3 ème étage)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Au sommaire

L'Actualité (en page 2)

- Lutte contre les violences conjugales : les mesures
- Elèves violents : des équipes mobiles
- Déploiement des plates-formes Autisme

Les études (en page 3)

- Les décisions d'ordonnance de protection prononcées en 2016
- Migrations résidentielles dans les quartiers de la politique de la ville de la MGP
- Analyse des quartiers de la politique de la ville de Paris– évaluation du contrat de ville 2015-2020
- 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socio –économiques et de mal-être

En direct du territoire parisien (en page 4)

Au Fil des revues (en page 5)

- Réussir à l'école
- Travail social. De l'engagement au combat
- L'engagement à l'adolescence
- Pour une institution vivante
- Qualité de vie et représentations d'attachement d'enfants accueillis en foyer dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance

Les agendas (en page 6)

Les nouvelles d'Olga

Rappel : L'équipe de la Maison des Liens Familiaux vous invite à son prochain petit déjeuner-débat, le 19 septembre 2019, de 9h00 à 12h30 autour de la thématique :

« La grossesse et l'arrivée de l'enfant dans la famille : des premiers liens à construire et à accompagner ? » .

Cette rencontre s'adresse aux familles et aux professionnels.

Lieu : 47 rue Archereau 75019 Paris

inscription : maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr

Pour s'abonner à la lettre BIMENSUELLE : documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Actualités...

Un Grenelle et des mesures fortes pour lutter contre les violences conjugales

Aujourd'hui, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint. Cela ne peut plus durer. C'est pourquoi le Gouvernement a lancé le 3 septembre 2019 le premier Grenelle contre les violences conjugales. La concertation doit se tenir jusqu'au 25 novembre et déboucher sur un plan d'action. **Les mesures :**

Protéger les femmes victimes de violences en les mettant à l'abri

- 1 000 nouvelles places d'hébergement et de logement temporaires à partir du 1er janvier 2020
- Accès des femmes victimes de violences à la garantie Visale (garantie locative)
- Lancement d'une plateforme de géolocalisation à destination des professionnels afin d'identifier rapidement les places d'hébergement réservé disponibles à proximité
- Protéger les femmes victimes de violences en les éloignant réellement de leurs agresseurs
- Mise en place d'un dispositif électronique anti-rapprochement dans les 48 heures après le prononcé de la mesure dans le cadre d'une ordonnance de protection ou d'un contrôle judiciaire

Garantir aux femmes victimes de violences une protection tout au long de la chaîne pénale

- Lancement d'un audit de 400 commissariats et gendarmeries
- Mise en place d'une grille d'évaluation du danger dans tous les services de police et de gendarmerie
- Généralisation de la possibilité de déposer plainte dans les hôpitaux
- Mise en place d'un « retex » au niveau local suite à un féminicide

Protéger la mère et ses enfants en limitant l'exercice de son autorité parentale par le père violent

- Possibilité pour le juge pénal de suspendre ou d'aménager l'exercice de l'autorité parentale
- Suspension de plein droit de l'autorité parentale en cas de féminicide dès la phase d'enquête ou d'instruction. Lorsque l'un des deux parents est décédé des suites d'un homicide volontaire, dont les faits font l'objet d'une enquête pénale mettant en cause l'autre parent, ou d'une information judiciaire ouverte à l'encontre de celui-ci, l'exercice de l'autorité parentale sera suspendue de plein droit à l'encontre de ce dernier.

Source : 3 septembre 2019 – Actualité ; <https://www.gouvernement.fr/un-grenelle-et-des-mesures-fortes-pour-lutter-contre-les-violences-conjugales>

Elèves violents : des équipes mobiles associant professionnels éducatifs et médico-sociaux

Dans le cadre du plan « violences scolaires », le gouvernement demande aux agences régionales de santé ARS de constituer des équipes pluridisciplinaires d'appui dans l'accompagnement des élèves au comportement « hautement perturbateurs ».

Résumé : La présente circulaire a pour objet de préciser les conditions de la contribution des ARS et professionnels de santé, les modalités de la création de ces équipes mobiles associant des professionnels éducatifs et médico-sociaux, à la mise en œuvre du plan de lutte contre les violences scolaires

Source : **Circulaire SG/Pôle Santé ARS/DGCS/DGOS n° 2019-182 du 31 juillet 2019** relative à la mobilisation des Agences Régionales de Santé (ARS) en faveur du plan de lutte contre les violences scolaires : [Circulaire SG/POLE SANTE-ARS/DGCS/DGOS/2019/182 du 31 juill. 2019](https://www.gouvernement.fr/system/attachment/144444)

Le déploiement des plateformes "Autisme" est précisé

L'instruction porte sur les modalités de déploiement des plateformes de coordination et d'orientation en vue de mettre en œuvre le parcours de bilan et d'intervention précoce et de mobiliser le forfait précoce de diagnostic des jeunes enfants présentant des signes d'autisme. Cette instruction est applicable aux territoires ultramarins des ARS. En annexes sont rassemblés des outils, guides et modèles de documents, à destination des ARS et des gestionnaires.

Annexe 1 : Modèle type d'arrêté de désignation des structures portant les plateformes de coordination et d'orientation

Annexe 2 : Outil d'aide au repérage des troubles du neuro-développement chez les enfants de moins de 7 ans destiné aux médecins de 1ère ligne

Annexe 3 : Formulaire d'adressage aux plateformes de coordination et d'orientation

Annexe 4 : Guide pour l'établissement de la convention constitutive de la plateforme de coordination et d'orientation TND

Annexe 5 : Modèle de convention entre la caisse d'assurance-maladie pivot et la structure désignée

Annexe 6 : Lettre instruction du ministère de la santé (DSS) à la CNAM du 11/06/2019 fixant le montant des acomptes mensuels à verser aux structures désignées pour leurs deux premières années d'exercice

Annexe 7 : Simulation des montants par département selon la répartition populationnelle

Annexe 8 : Modèle de courrier de notification accompagnant l'arrêté de désignation

Source : **INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGCS/SD3B/DGOS/DSS/DIA/2019/179 du 19 juillet 2019** relative à la mise en œuvre des plateformes de coordination et d'orientation dans le cadre des parcours de bilan et intervention précoce des enfants de moins de 7 ans présentant des troubles du neuro-développement. ; [http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/08/cir_44837.pdf](https://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/08/cir_44837.pdf)

Les études ...

Les décisions d'ordonnance de protection prononcées en 2016

En 2016, les juges aux affaires familiales ont été saisis de 3 100 demandes d'ordonnance de protection et ont rendu près de 2 400 décisions au fond en cette matière. Ces affaires ont été presque exclusivement introduites par des femmes, âgées en moyenne de 38 ans et nées à l'étranger dans un tiers des cas.

Près de 9 demandeurs sur 10 dénoncent des faits de violences physiques, se cumulant très généralement avec des violences psychologiques (80 %). Les violences sur les enfants sont dénoncées dans un quart des dossiers avec enfants. Les éléments de preuve versés au dossier sont constitués le plus souvent d'un dépôt de plainte (74 %) ou d'un certificat médical (57 %). 83 % des demandeurs sollicitent une interdiction de contact pour le défendeur et la moitié l'attribution du logement commun.

Lorsque le couple ou l'ex-couple a des enfants communs, il est demandé au juge de statuer dans 90 % des cas sur le droit de visite et d'hébergement du défendeur et dans 70 % des cas sur les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

60 % des demandes d'ordonnance de protection sont accueillies favorablement par le juge, même s'il ne prononce pas nécessairement toutes les mesures sollicitées par le demandeur.

A l'inverse, 40 % des demandes sont rejetées par le juge qui ne retient pas la vraisemblance des faits de violence ou considère que la situation de danger n'est pas suffisamment caractérisée.

Source : infostat, n°171, septembre 2019 [Lire le document](#)

Migrations résidentielles dans les quartiers de la politique de la ville de la MGP

La Métropole du Grand Paris compte 158 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Entre 2015 et 2016, un habitant sur dix résidant dans ces quartiers a changé de logement. La forte présence de logements sociaux atténue la mobilité résidentielle dans ces quartiers même si les opérations de rénovation urbaine contribuent mécaniquement à la favoriser. Ces déménagements s'inscrivent dans une logique de proximité : 28 % des personnes mobiles se réinstallent dans leur quartier. Un quart de ceux qui quittent leur quartier s'installent dans un autre QPV. Ils sont plus souvent en situation de pauvreté (42 %) que ceux qui emménagent en dehors des quartiers prioritaires (26 %). Un tiers des nouveaux arrivants dans ces quartiers vivent sous le seuil de pauvreté et accèdent fréquemment à un logement social.

Source : Apur, juillet 2019 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/migrations-residentielles-quartiers-politique-ville-mgp>

Analyse des quartiers de la politique de la ville à Paris - Evaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020

Dans le cadre de l'accompagnement de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville 2015-2020 de la ville de Paris, l'Apur a dressé un état des lieux de l'évolution des quartiers de la politique de la ville (quartiers prioritaires et quartiers de veille active) et construit un référentiel permettant de mesurer les actions mises en place. Avec 367 000 habitants, ces quartiers représentent 17% de la population parisienne répartis sur 12% du territoire (1 276 hectares). Ce travail important a été rendu en partie possible grâce aux données collectées et analysées depuis près de 15 ans au travers de l'Observatoire des quartiers parisiens de la politique de la ville, piloté par l'Atelier.

Source : Apur, mai 2019, <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/analyse-quartiers-politique-ville-paris-evaluation-mi-parcours-contrat-ville-paris-2015>

3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être

En 2015, 3 % des personnes de 16 ans ou plus sont isolées de leur famille et de leur entourage non familial, au sens où elles ont au plus une rencontre physique ou un contact distant par mois avec leur réseau relationnel en dehors de leur ménage. Cette proportion est stable depuis 2006. Les personnes isolées sont plus souvent des hommes, âgées de plus de 40 ans ; elles sont peu diplômées et plus souvent inactives. L'isolement relationnel est associé à une vulnérabilité économique accrue en matière de ressources ou de précarité de l'emploi, à une santé dégradée et à un moindre niveau de bien-être. En cas de difficultés, les personnes isolées ont également 30 % de chances en moins d'obtenir de l'aide que les personnes non isolées. Solitude et isolement ne vont pas nécessairement de pair : 8 % des individus se sentent seuls « tout le temps » ou « la plupart du temps », alors que 62 % d'entre eux ne sont isolés ni de leur famille, ni de leurs amis.

Source : François Gleizes, Sébastien Grobon, Stéphane Legleye (division Conditions de vie des ménages, Insee) Insee Première N° 1770 Paru le 03/09/2019

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4205228>

En direct du territoire parisien !



Comment faciliter l'accès aux droits dans un contexte de dématérialisation de l'information ?

Dans la continuité du Forum numérique du 10 avril 2018, vous êtes invité-e-s à participer à la deuxième édition du Forum Tous connectés !

Mercredi 25 Septembre 2019, de 14h00 à 18h00

à la Mairie du 13e arrondissement 1, place d'Italie 75013 Paris

Le programme de ce « Parlons social ! » s'articule autour de quatre espaces :

Les stands : Rencontres avec les professionnel-le-s institutionnel-le-s et associatif-ve-s mobilisé-e-s pour vous faciliter le numérique

Le Tri mobile : Venez déposer vos appareils usagés afin de favoriser le tri et le recyclage

L'Espace libre-service numérique : dédié au soutien à l'utilisation d'Internet et à l'accompagnement dans vos démarches

Les mini-conférences

14h30 Paris Espace Partagé Solidaire

15h30 Le numérique, un nouveau Desclics'

16h30 Cyber-pièges et spam

Cet évènement est co-organisé par la DASES, le CASVP et la Mairie du 13e arrondissement.

Retrouvez le programme et l'affiche [ICI](#).

Contact : Dases-dst-sud@paris.fr

Conférence sur les troubles de l'apprentissage

Jeudi 12 Septembre 2019

de 19h00 à 20h30

Organisée par l'INSERM. Entrée gratuite.

→ Plus d'informations et affiche [ICI](#)

→ [Lieu](#) : la cité des sciences et de l'industrie

Jeudi 10 Octobre

2019



Parlons Social du 14^e

→ L'invitation et le programme seront transmis à la rentrée.

Campagne octobre rose

La Ville se mobilisera, avec ses partenaires, pour la prévention et le dépistage du cancer du sein afin de sensibiliser les Parisien-ne-s à cette problématique de santé. Pour cette édition 2019, la DASES vous invite à lui faire connaître vos actions organisées sur le territoire parisien.

→ Recueil des actions via le [formulaire en ligne](#) jusqu'au 15 Septembre 2019 soir.

→ Plus d'informations : [ICI](#)

Remboursement des transports pour les jeunes Parisiens

À compter du Mardi 3 Septembre 2019, la Ville de Paris met en place un dispositif de remboursement, intégral ou partiel selon les cas, de la carte de transport des jeunes parisiens.e.s. Cette aide aux déplacements sera accessible via un formulaire de remboursement en ligne disponible tout au long de l'année scolaire.

→ Plus d'informations sur le site Paris.fr

Au fil des revues...

Réussir à l'école Dossier Sciences humaines n° 318 Octobre 2019

De la sociologie aux sciences cognitives, tous les champs de l'éducation instruisent la même question : qu'est-ce qui fait réussir ou échouer les élèves ? La sociologie porte plutôt la focale sur le poids du milieu social ; les psychologues s'intéressent aux ressorts personnels de la performance (motivation, persévérance, confiance en soi, affectivité...) ; les cognitivistes mesurent l'intelligence (les intelligences ?) et prétendent décrypter les circuits neuronaux de l'apprentissage ; les pédagogues mettent l'accent sur le rôle et les méthodes de l'enseignant... Le marché s'en mêle aujourd'hui, dans un contexte d'anxiété parentale, en proposant de nouvelles explications, applications et pédagogies, pas toujours si nouvelles, ni toujours très fondées. Ce dossier ne fournit pas de réponse univoque ni de mode d'emploi – ce qui serait vain ! – mais permettra de mieux comprendre les grands paradigmes de l'éducation, leurs développements et leurs croisements actuels. On voit notamment apparaître, chez les chercheurs, des problématiques très concrètes, au croisement de la sociologie, de la psychologie et de la pédagogie : comment les parents peuvent-ils transmettre « le goût de l'effort » ? ...[présentation de l'éditeur]

Travail social. De l'engagement au combat Lien social n° 1256 du 3 au 16 septembre 2019 pages 18 à 24

En choisissant d'accompagner les populations les plus fragiles, le travailleur social s'engage dans un métier exigeant. Trait d'union entre la société et ses marges, il a pour mission de permettre le lien, de ne laisser personne sur le bord de la route. Alors, quand les politiques publiques se désolidarisent, quelles postures peut-il, doit-il adopter ? [présentation de l'éditeur]

L'engagement à l'adolescence L'école des parents n° 632 juillet-août-septembre 2019 pages 52 à 62

<https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2019-3.htm>

L'actualité des derniers mois a braqué les projecteurs sur les jeunes qui rêvent de partir faire le djihad et, dans un registre différent, sur les lycéens qui défilent pour défendre le climat. Quelles sont les valeurs, les croyances qui motivent les adolescents aujourd'hui et quelles formes revêtent leurs engagements ? Du véganisme à la défense des minorités en passant par les mouvements évangéliques, certains relèvent de la sphère privée, d'autres s'expriment collectivement. Quel rôle les réseaux sociaux jouent-ils dans la diffusion de ces idées ? Dans quelle mesure l'engagement, y compris radical, construit-il les adolescents et participe de leur prise d'autonomie ? Que se passe-t-il quand, à l'inverse, il les consume ? Sociologues, psychologues et historiens analysent dans ce numéro les engagements actuels et passés des adolescents. [présentation de l'éditeur]

Pour une institution vivante VST - Vie sociale et traitements N° 143 2019/3 138 pages

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2019-3.htm>

Que faut-il pour qu'une équipe, une structure, un établissement soient vivants ? Il faut de la respiration et du mouvement. Ne pas s'installer dans les habitudes, les routines, en appliquant attentivement des recueils de bonnes pratiques comme seul guide. Ne pas se laisser instituer jusqu'à en étouffer, laisser vivre ce qui bouge, change, interpelle, pour s'en nourrir. Cette tâche complexe et permanente concerne les organismes gestionnaires, publics et associatifs ; les directions ; les équipes au travail ; et les usagers. Elle ne se définit pas dans l'application stricte et facile de la loi de 2002, mais comme l'objectif central des actions à conduire. Le numéro dresse un inventaire d'actions existantes, donc possibles. [Présentation de l'éditeur]

Toussaint Emmanuelle, Bacro Fabien, Florin Agnès *et al.*, « **Qualité de vie et représentations d'attachement d'enfants accueillis en foyer dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance** », *Devenir*, 2019/2 (Vol. 31), p. 165-185. DOI : 10.3917/dev.192.0165.

URL : <https://www.cairn.info/revue-devenir-2019-2-page-165.htm>

L'amélioration du bien-être des enfants est une préoccupation majeure des politiques publiques. En protection de l'enfance, la question du bien-être des enfants confiés a également commencé à susciter depuis peu une attention grandissante. Pour autant, dans la littérature, il n'existe pas de définition du bien-être qui fasse consensus, ni de méthode unique pour le mesurer. Dans le secteur de la santé, en revanche, l'amélioration du bien-être des patients a donné lieu à de nombreux travaux relatifs à la mesure de la qualité de vie. Ainsi, cet article s'intéresse aux relations entre qualité de vie et qualité des représentations d'attachement chez des enfants accueillis dans une institution relevant de la protection de l'enfance. Il présente les résultats d'une étude réalisée auprès de 40 enfants (28 garçons et 12 filles) âgés de 4 à 10 ans, confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et accueillis en foyer d'accueil d'urgence. L'âge moyen est de 6 ans et 9 mois. Les implications pour la pratique seront discutées en insistant sur les conditions nécessaires pour soutenir l'adaptation de l'enfant à son nouveau lieu de vie dans l'objectif de rechercher son mieux-être. [présentation de l'éditeur]

Agendas...

Conf'échange du jeudi matin: Education et transmission: pour un élargissement du champ des possibles en contexte discriminatoire

Jeudi 19 septembre 2019 à Paris

Avec Fatima Ouassak, du syndicat de parents d'élèves le Front de Mères.

Le Front de Mères est le premier syndicat de parents des quartiers populaires, il a notamment pour vocation de lutter contre les discriminations à l'école que subissent les enfants issus de l'immigration post-coloniale et/ou des classes populaires.

Extrait de notre appel : "Nous avons créé le Front de Mères, premier syndicat de parents des quartiers populaires. Nous l'avons créé parce que nous aimons nos enfants, parce que nous voulons mettre hors d'état de nuire le système raciste qui les détruit, parce que nous voulons leur transmettre tout ce qui pourra les rendre plus forts, à commencer par notre dignité, parce que nous voulons les éduquer à travers des valeurs d'égalité, de justice et de bienveillance, et parce que nous savons que sans lutte politique et collective, ce combat-là est vain. Notre projet s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire, nous travaillons sur des projets concrets et locaux, sur du long terme, dans une perspective positive et constructive, et sur tout ce qui concerne l'éducation de nos enfants"

Lieu : 09:00 11:30 Epec - 209 rue La Fayette, 75010 Paris EPEC ([carte](#))

Conf'échange du jeudi matin: L'accompagnement en santé des femmes victimes de violence ou vulnérables

Jeudi 10 octobre 2019 à Paris

L'accompagnement en santé des femmes victimes de violence ou vulnérables, avec Iza-Liza Cohan, assistante de service social à la Maison des Femmes de Saint Denis

De la demande de contraception en passant par l'IVG, les soins autour d'une excision, d'un viol ou de violences physiques ou psychologiques, dans le cadre familial, conjugal ou autre, l'équipe de la Maison des femmes offre les soins les plus adaptés et les plus actuels.

Lieu : 09:00 11:30 Epec - 209 rue La Fayette, 75010 Paris EPEC ([carte](#))

Informations du CIO

LHR Emploi

LE SALON EMPLOI DES PROFESSIONNELS
de L'Hôtellerie Restauration

Au salon LHR Emploi à Paris 19^e au Centquatre – **Jeudi 19 septembre de 9h à 18h au 104 rue d'Aubervilliers, Paris 19^e – Entrée gratuite**

-plus de 50 recruteurs

-plus de 3 000 postes à pourvoir

-un Espace Service en salle – conseils & orientations, animés par les professionnels de l'Association Ô Service des talents de demain

<https://www.lhotellerie-restauration.fr/lhr-emploi/accs-salon.htm>

Île-de-France
SALON
Jeunes
d'Avenirs
Formation • Emploi

Un emploi
avec ou sans diplôme
c'est possible!

Mardi 17 & mercredi 18 septembre • Paris Event Center • 9h-18h • www.jeunesdavenirs.fr

Prochain petit déjeuner-débat,
le 19 septembre 2019, de 9h00 à 12h30
Lieu : Maison des Liens familiaux- Centre Ressources pour les familles et les partenaires
47 rue Archereau 75019 Paris
Tél : 01 42 00 43 25
site : www.maisondesliensfamiliaux.fr
mel : maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr

La Maison des Liens Familiaux

Vous invite à un petit-déjeuner débat

Jeudi 19 septembre 2019
de 9h30 à 12h30
Accueil petit-déjeuner dès 9h00

à la Maison des Liens Familiaux
47, rue Archereau, Paris 19^e
Métro Crimée

Entrée libre pour tous sur réservation à maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr
Votre inscription vous sera confirmée par retour de mail.

INVITATION



La grossesse et l'arrivée de l'enfant dans la famille :
des premiers liens à construire et à accompagner ?

Avec

Sophie Bizeul, psychologue clinicienne

Anne Morandeau, sage-femme D.E

Maison des Liens Familiaux. www.maisondesliensfamiliaux.fr
47, rue Archereau 75019 Paris. Tél. : 01 42 00 43 25.

